



Philippe Burger, associé Deloitte, expert en rémunérations et avantages sociaux

## « On constate une réelle reprise de la mobilité externe »

Après 4 années de surplace, les cadres supérieurs recommencent à changer de poste. Majoritairement au sein de la même entreprise mais les départs vers d'autres employeurs gagnent du terrain.

Par Sylvia Di Pasquale

Et dire qu'on les croyait sédentaires, figés par la crise. Mais les cadres semblent retrouver un semblant de mobilité. Du moins les cadres supérieurs, ceux qui gravitent dans ou non loin des comités de direction. Ils sont aujourd'hui 21 % à déclarer avoir changé de poste ou d'entreprise récemment, selon les résultats du 6<sup>e</sup> baromètre Mobicadres Nomination-Deloitte. Deux points de mieux que l'an passé. Pour expliquer cette toute petite embellie, Philippe Burger, associé au sein du cabinet Deloitte, appelle la métaphore en renfort. « *Lors d'un orage, on se met à l'abri. Mais on finit toujours par sortir. Contrairement aux années précédentes, on constate une réelle reprise de la*

*mobilité externe, même si la mobilité interne reste plus répandue puisqu'elle concerne 53,4% des cadres mobiles.* »

C'est qu'entre 2008 et 2011, les cadres restaient en terrain connu. Changer de poste, pourquoi pas, mais changer d'entreprise certainement pas.

« *Aujourd'hui, ils ont moins peur* ». Les plus courageux sont des courageuses.

« *Les femmes sont un peu plus mobiles que les hommes.* » Elles sont 22,5% à changer de job contre 20,6% des

**« Les femmes sont un peu plus mobiles que les hommes. »**

hommes. Mais le courage n'y serait pas pour grand chose.

« *En fait, elles travaillent souvent dans des fonctions support.* » Traduction : ces dames sont majoritairement des spécialistes des RH, du marketing et de la communication.

Des compétences difficilement transposables à la production, aux finances ou au commercial. Conclusion : si les femmes bougent plus que les hommes en externe, c'est qu'elles n'ont pas vraiment le choix. Mais au fait, change-t-on de poste pour gagner plus ? « *En réalité, ce facteur n'arrive qu'en cinquième position,* » prévient le spécialiste des rémunérations et des avantages sociaux. Avant la rémunération, arrivent en tête l'extension du champ des responsabilités et les perspectives d'avenir. Autant de critères qui conduisent forcément à un meilleur salaire. Mais les cadres sont pudiques en matière d'argent. Lors de l'enquête, et malgré le respect de leur anonymat, seuls 20% d'entre eux ont accepté de dévoiler leur salaire.

© Sébastien Soriano



Philippe Burger, associé Deloitte

